



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,  
DANSE ET ART DRAMATIQUE  
DE VILLEURBANNE

# MODE D'EMPLOI

# CHANSON

# DÉPARTEMENT CHANSON ENMDAD



« MODE D'EMPLOI »  
2019-20

## **SOMMAIRE**

- **LE PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS** (p3)
- **LES COURS DU DÉPARTEMENT** (p5)
- **LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES** (p6)
- **LES EXAMENS** (p7)
- **LES UV OPTIONNELLES** (p10)
- **LES SOIRÉES** (p11)

# LE PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS

De tradition populaire, à la croisée de plusieurs disciplines et esthétiques, la chanson demeure un art de synthèse enraciné dans un patrimoine particulièrement riche et toujours en prise avec une actualité mouvante. Le domaine chanson offre deux types de parcours possibles à l'ENM :

- un parcours contractualisé vous permettant de co-construire votre parcours avec l'équipe enseignante sous réserve de votre admission lors des JIC (Journées d'Information et de Candidature) et des auditions auprès des professeurs concernés. Vous pouvez alors faire l'objet d'un contrat de formation personnalisé (contenus et durées définis avec les enseignants) sans préparation de diplôme.
- un parcours en cursus conduisant au DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) ou au CEM (Certificat d'Etudes Musicales). Le DEM est un diplôme pré-professionnel facilitant l'accès à l'enseignement supérieur (Pôles supérieurs, CEFEDM, CFMI) ou à tout autre parcours professionnalisant.

## **Déroulement des études du parcours diplômant :**

Si vous êtes déjà inscrit dans l'école (dans n'importe quel département) ou inscrit au département chanson en parcours contractualisé, vous pouvez vous porter candidat au parcours diplômant : l'ouverture des candidatures a lieu en janvier pour l'audition d'entrée en cycle se déroulant en avril. Aucune personne ne peut rentrer en cursus diplômant chanson sans être déjà élève de l'école.

Dès votre entrée en cycle, vous prenez connaissance des informations concernant le cursus. L'équipe pédagogique peut éventuellement vous spécifier des conditions particulières (parcours aménagé, reconnaissance d'équivalences, suivi obligatoire de certains enseignements sur une période donnée etc.).

Du fait d'une grande diversité de profils et de pratiques possibles dans le département chanson, la structuration par cycle qui va suivre demeure souple et indicative : chaque personne a la possibilité, en accord avec l'équipe pédagogique, de développer son parcours en fonction de ses centres d'intérêt, de ses besoins et de son rythme. L'équipe pédagogique qui est bien sur garante de ce parcours, pourra en revoir les modalités à chaque fin de cycle, voire, si nécessaire, lors de RV anticipés du collège d'enseignants du département.

Vous êtes tenus de satisfaire à un ensemble de critères pour l'obtention du DEM ou du CEM : validation de sessions de cours, d'ateliers ou de conférences, validation des UV (contrôle continu et épreuves terminales spécifiques), examen terminal devant jury extérieur (l'obtention du DEM se fait sur la base de 50% de contrôle continu et 50% d'examen terminal).

En plus des compétences à acquérir dans le cadre d'un « socle commun » à l'ensemble des élèves, vous pouvez, si vous le souhaitez et en concertation avec l'équipe pédagogique, choisir un parcours spécialisé vous permettant de valoriser des compétences spécifiques : Interprète, Auteur, Compositeur/Arrangeur, Auteur/Compositeur/Interprète (ACI), Choriste, Instrumentiste accompagnateur.

## **Les cycles :**

**CYCLE 1 :** *Découverte / Initiation / Apprentissage des fondamentaux / Acquisition de l'autonomie / Commencer à s'impliquer dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation musicale (les bases), la pratique collective (particulièrement la pratique polyphonique), l'initiation à la pratique instrumentale (visant à la fois à compléter sa formation musicale et à s'initier à l'accompagnement) et l'acquisition d'une certaine autonomie dans le travail (savoir trouver des personnes ressources, savoir s'organiser et travailler seul ou en groupe).

**CYCLE 2 :** *Consolidation des fondamentaux et de l'autonomie / Ouverture aux différentes esthétiques et spécialités / Affirmation progressive d'une spécialité ou d'une esthétique vers laquelle on aura plus d'affinités / Affirmation progressive d'un projet artistique personnel / implication dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation vocale (trouver « sa voix »), la consolidation des bases en formation musicale, la pratique collective dans un sens plus large (vivre plusieurs expériences), la découverte de plusieurs esthétiques musicales et l'amorce d'un ou plusieurs projets personnels (au moins dans leurs fondements).

**CYCLE 3 :** *Consolidation et enrichissement des acquis / Implication plus prononcée dans « son environnement » et dans la vie de l'école / Projet artistique personnel.*

Ce cycle met l'accent sur une pratique amateur de bon niveau et la construction d'un projet personnel. Il prépare au C.E.M. ou à l'entrée en 3<sup>ème</sup> cycle renforcé.

**CYCLE 3 R :** *pré-professionnalisation.*

Ce cycle qui s'achève par le DEM, prépare à la fois à une pratique amateur de bon niveau et à l'entrée dans le monde professionnel (entrée dans un CEFEDM, Pôle supérieur, CFMI, entrée sur le marché du travail etc.).

## **L'assiduité, le comportement, l'implication dans la vie de l'école :**

L'assiduité, la ponctualité et le comportement en cours sont des aspects pris en compte prioritairement par les professeurs durant le parcours de formation.

Au delà de 3 absences non justifiées, vous pouvez recevoir un courrier de la scolarité indiquant que vous êtes démissionnaire de fait du cours concerné, sans autre préavis. Prenez donc soin de bien communiquer auprès de vos profs dont l'avis est pris en compte par les services de la scolarité avant toute décision. Prenez également soin, si vous démissionnez, d'en informer vos profs et le service scolarité afin de ne pas prendre inutilement la place de quelqu'un d'autre.

À partir de 5 absences à un cours, il vous sera demandé des explications lors des auditions de passage en cycle ou du renouvellement de votre inscription : en l'absence de justification valable, cela peut jouer défavorablement sur la suite de votre parcours voire, y mettre un terme.

Tout problème de comportement (retards à répétition, travail systématiquement non effectué et tout comportement incompatible avec la vie en groupe) peut faire l'objet d'une exclusion d'un cours (sur simple décision du prof concerné visée par la direction), voire, du cursus dans son ensemble (sur décision du collègue de prof. visée par la direction).

Vous pouvez solliciter auprès de la scolarité un congé d'un an qui, s'il est accepté, vous permet de réintégrer le Département à l'issue de la période concernée (Attention, sauf dérogation, vous ne pouvez prendre qu'un an de congé sur toute votre scolarité !)

L'implication dans la vie de l'école (participation à des projets et événements, collaborations avec d'autres élèves etc), fait également l'objet d'une attention particulière des profs. du département et de la direction. Elle valorise pleinement votre parcours de formation.

# LES COURS DU DÉPARTEMENT

(sous réserve d'éventuels changements ou aménagements à la rentrée)

## **Culture :**

- « La chanson toute une histoire » (Gilles Pauget et JP Caporossi) *Jeudi 16h00-18h*
- « Déchiffrage chanté » (Gilles Pauget) *Jeudi 15h-16h*

## **Création / Invention :**

- Atelier d'écriture de textes débutant (Élisabeth Herbepin) *Lundi 16h-17h45*
- Atelier d'écriture de textes avancé (Jérôme Rousseau dit Ignatus) *Vendredi 9h15-12h15 et 14h-17h (7 séances / an + masterclass et -ou- conférences)*
- Composition Arrangement Chanson (JP Caporossi) *Lundi 13h45-15h45 (niv1), Jeudi 13h45-15h45 1 fois /15j (niv2), Jeudi 13h45-15h45 1 fois /mois (niv3)*

## **Formation vocale** (Pascale Auffret et Sylviane Fessieux) :

- Formation vocale collective (Pascale Auffret) : *Lundi 18h30-19h30*
- Formation vocale 1 (Pascale Auffret) : *Jeudi de 13h-18h*
- Formation vocale 2 et 3 (Pascale Auffret et Joël Clément) *Lundi de 12h30 à 18h30*
- Formation vocale (Sylviane Fessieux) *Jeudi 13h-20h*

## **Pratique instrumentale d'accompagnement :**

- Guitare (Gilles Pauget) *Mardi 14h00-15h30 (niv1) 15h30-17h (niv2) Mercredi 10h-11h30 (niv 3) Mercredi 14h-15h (niv à définir), Jeudi 14h-15h (niv à définir)*
- Piano / Claviers (JP Caporossi) *Mercredi 13h45-14h45 et 14h45-15h45*
- Piano (Éric Moulin) *Mardi 9h-17h*
- Piano (Joël Clément) *Jeudi 9h-17h par sessions*
- Chanter s'accompagner : Percussions corporelles et Pratique Multi Instrumentale (JP Caporossi) *Mercredi 10h15-11h30 (niv1) et Lundi 16h-17h15 (niv2)*

## **Pratique collective :**

- Juba (Gilles Pauget) *Mardi 19h30-21h*
- Bossa Nova Workshop (Gilles Pauget) *Mardi 17h-18h (Guitares) 18h-19h30 (Tutti)*
- Caravane (Élisabeth Herbepin) *Lundi 19h30-21h30*
- Atelier Choristes (Sylviane Fessieux) *Mercredi 18h-20h*
- Atelier d'improvisation (Éric Moulin) *Mardi en journée (horaire précis à la rentrée)*

## **Dispositif d'accompagnement sur scène des Interprètes, Auteurs Compositeurs Interprètes ou Groupes :**

- Interprétation (Anne Fromm et Joël Clément) *Jeudi 15h-18h*
- Mise en Place (Éric Moulin) *Mardi 9h-17h*
- « Objectif Scène » (JP Caporossi, Elisabeth Herbepin, Anne Fromm, Joël Clément) *Lundi 17h30-21h30 Jeudi 18h-22h Vendredi 9h15-12h15 (nbre et dates de séances fixés par contrat)*
- Atelier Gestion du trac (Joël Clément) *Vendredi 10h-12h (dates précises à la rentrée)*
- Rencontres accompagnateurs / chanteurs autour de la scène (Joël Clément) sur RV

## **Dispositif spécifique Jeune public :**

- Les Sonnettes 8-10 ans (Sylvie Achard) *Mercredi 15h30-17h00*
- Atelier 12-14 (Pascale Auffret) *Mercredi 16h-17h15*
- La p'tite académie 14-18 ans (Élisabeth Herbepin) *Lundi 18h-19h30*

## **Attention ! Cours ne pouvant pas être pris en cours « unique » (autre cours ENM requis) :**

- Formation Vocale Chanson (Pascale Auffret et Sylviane Fessieux)
- Interprétation (Anne Fromm)
- Formation Musicale (Profs de FM de l'ENM)
- Harmonie Jazz (Sylviane Fessieux, Gilbert Dojat, Pierre Baldy)

# LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES\*

## Durant le 1<sup>er</sup> Cycle :

- inscription à une pratique collective chaque année du cycle (polyphonique ou non) (1)
- inscription à une pratique instrumentale d'accompagnement (2)
- inscription en FM
- validation d'1 année de pratique polyphonique (3)

## Durant le 2<sup>ème</sup> Cycle :

- inscription en Formation Vocale (FV) chanson (selon avis du collège de prof)

## (Durant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Cycle):

- validation d'1 année de pratique polyphonique dans un chœur avec répertoire écrit : voir (3) sauf Atelier d'improvisation.

## Durant le 3<sup>ème</sup> Cycle (3C ou 3CR) :

- inscription en FV chanson (selon avis du collège de prof)
- *UV environnement de la Pratique amateur (pour les CEM seulement : en cours de définition)*
- réalisation du projet personnel ENMDAD (pour les DEM seulement)
- réalisation d'un mémoire de 30 à 40 pages (pour les DEM seulement)
- *UV projet sur le territoire de Villeurbanne (pour les DEM seulement : en cours de définition)*

## Durant l'ensemble du cursus et au plus tard l'année du CEM ou du DEM :

- validation d'une pratique instrumentale d'accompagnement
- validation d'1 session d'interprétation
- validation d'1 session « objectif Scène »
- validation de l'UV « culture chanson » (histoire et analyse)
- validation du BEM de FM
- validation d'1 session « composition arrangement chanson » (4) (DEM seulement)
- validation d'1 session d'écriture de textes (5) (DEM seulement)
- validation de l'UV Harmonie Jazz niv2 (DEM seulement)
- validation de 12 conférences (DEM seulement)
- validation d'une UV optionnelle Théâtre, Danse ou MAO (voir p10) (DEM seulement)

## Dérogations possibles sur appréciation du collège de profs du département et dans les cas suivants :

- Sessions ou UV validées avant votre entrée en cursus (hors cycle)
- Enseignements suivis dans le cadre du dispositif spécifique Jeune Public du département
- Enseignements déjà suivis, validations déjà obtenues à l'extérieur du département ou de l'ENM ou entrée directe dans un cycle supérieur
- Attente d'une place dans le cours concerné

- (1) Juba, Caravane, Atelier Choristes, Atelier d'improvisation, Bossa Nova Workshop ou toute pratique collective vocale ou instrumentale ENM
- (2) Guitare, Piano claviers, Chanter s'accompagner ou toute pratique instrumentale d'accompagnement à l'ENM (instrument polyphonique)
- (3) Juba, Caravane, Atelier d'improvisation, Atelier Choristes ou toute pratique de chœur à l'ENM
- (4) Cours écrire composer (ancien cours) ou cours composition arrangement chanson niveau 1
- (5) Cours écrire composer (ancien cours) ou Atelier d'écriture d'Élisabeth Herbepin ou Atelier d'écriture de Jérôme Rousseau (Ignatus)

# LES EXAMENS

(Année 2019-20)

**Dates : du 14 au 17 avril 2020** Salles Brassens (passage sur scène) et Gainsbourg (entretien avec le jury).

**Candidature** : lettre de motivation, adressée à Mr le Directeur de l'ENMDAD, à déposer dans le casier de JP Caporossi (coordinateur chanson) **le 31 janvier 2020 au plus tard**. Cette lettre (2 pages maximum) doit faire ressortir les grandes lignes de votre parcours, de votre motivation et de vos projets.

**1<sup>ère</sup> délibération** du département pour la validation des candidatures : **début février 2020**.

**Convocation** par mail et voie d'affichage (dates et horaires de passage) : **début février 2020**.

## **. ENTRÉE EN CYCLE 1 :**

*(1 an minimum de présence au sein de l'école requis pour l'entrée en 1<sup>er</sup> Cycle).*

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu pour chaque cours (*pas de validation obligatoire en contrôle continu, mais prise en compte de celui ci pour l'évaluation globale du candidat, avec, en particulier : l'assiduité, le travail personnel et l'implication dans les cours déjà suivis*).

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation scénique (*Balance de 15 mn, passage sur scène de 10 mn*) **en autonomie** (seul ou accompagné des musiciens de son choix), **sonorisée ou non**.

Cette prestation doit inclure au moins **un texte en français** (reprise ou création) et **une reprise** (français ou autre langue) : toutes les esthétiques sont admises !

Une configuration technique de base ainsi que du backline sont mis à votre disposition en salle Brassens : petit système son utilisable en autonomie avec 8 entrées accessibles sur table de mixage (effets intégrés), 2 DI, 3 micros chant sur pied, 1 ampli basse, 1 ampli guitare, 1 piano droit, 1 batterie, 1 Conga, 1 basse électrique.

**Attention, si vous êtes sonorisé, il vous appartient de bien vérifier que cette configuration technique répond à vos besoins.**

*CRITÈRES. Le jury (équipe d'enseignants) n'attend pas que cette prestation soit la finalité d'un projet « abouti » mais elle doit donner une idée :*

- *de l'univers et de la personnalité artistique du candidat.*
- *de ses qualités de présence et d'interprétation.*
- *de son niveau de pratique de la chanson.*
- *de sa capacité à adapter son niveau au programme choisi.*

- Entretien avec le jury (10 mn) :

*CRITÈRES. Cet entretien doit permettre au candidat :*

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif par rapport à l'expérience vécue.*
- *de mettre en valeur son profil, ses centres d'intérêt, ses motivations, et ses atouts.*
- *de se montrer crédible vis à vis du jury quant à sa disponibilité et son sérieux pour suivre un cursus impliquant différents enseignements et différents types d'engagement dans l'école.*
- *de montrer au jury qu'il est apte à s'intégrer dans une pratique ou dans des cours collectifs.*

## **. ENTRÉE EN CYCLE 2 (fin de cycle 1 : AEM) :**

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1, avec vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours, validation de la pratique polyphonique et un plus grand niveau d'exigence (acquisition des fondamentaux et autonomie dans le travail).

## **. ENTRÉE EN CYCLE 3 (fin de cycle 2 : BEM) :**

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1, avec vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours, validation de la pratique collective et un plus grand niveau d'exigence (ouverture culturelle, capacité à s'inscrire pleinement dans une pratique collective, capacité à porter un projet artistique personnel).

## **. ENTRÉE EN CYCLE 3 RENFORCÉ (accès au DEM) :**

***Attention, à partir de la rentrée 2018-19, une présence minimale de 2 années dans ce cycle est nécessaire pour valider le DEM !***

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu

Idem entrée en cycle 3, en vérifiant bien que le candidat pourra, durant son 3CR, valider l'ensemble des UV, conférences, projets ou enseignements non encore validés dans les cycles précédents et qu'il sera en capacité : d'aboutir un projet artistique en vue du DEM, de s'impliquer dans la vie de l'école.

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation sur du patrimoine : interprétation d'une chanson sur une liste imposée de 3 titres, communiquée en février et choisie sur place par le jury. Le candidat doit être autonome (seul ou accompagné des musiciens de son choix).

*CRITÈRES : capacité à « s'approprier » une chanson du répertoire, à apporter « un point de vue créatif » sur le titre en question et à montrer des qualités de présence et d'interprétation.*

- Mise en situation scénique (devant un jury interne présidé par la direction : *balance de 15 mn, passage sur scène de 15 mn en autonomie*, seul ou accompagné des musiciens de son choix, sonorisé ou non).

*CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence et auxquels se rajoutent la dimension « créative » et une nécessaire cohérence du programme.*

- Entretien avec le jury (10 mn)

*CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence.*

**TUTORATS 3C et 3CR :** dès l'entrée en cycle 3, il vous est désigné chaque année un tuteur parmi les profs du département pour vous accompagner dans la suite de votre parcours (interface avec l'administration, réponse à vos questions, etc.). Ce tuteur peut être différent de votre tuteur de mémoire DEM.

## **. FIN D'ÉTUDES CEM et DEM :**

1. Vérification du contrôle continu pour chaque cours sur l'ensemble du cursus. Attention, le contrôle continu des enseignements non obligatoires suivis et l'implication dans la vie de l'école sont tous deux pris en compte pour l'évaluation globale du candidat. **Une note sur 5** est ensuite délivrée par le collège de profs du département prenant en compte : l'assiduité et la ponctualité, la progression durant la formation, l'implication dans la vie de l'école, les qualités artistiques.

2. Validation par épreuves terminales :

- Mémoire et soutenance de mémoire (DEM seulement, avec jury interne présidé par la direction) : les mémoires sont à rendre **fin avril au plus tard** à JP Caporossi (Format PDF + 3 exemplaires imprimés).

- Mise en situation scénique et entretien

**DEM** (en présence d'un jury extérieur présidé par la direction) : prestation de **30 mn** Salle A. Duhamel, accompagnée, sauf dérogation, **d'au moins 2 musiciens** sur un projet personnel de création (choix libre de compositions et -ou- de reprises revisitées). **Cette prestation doit inclure une « déclinaison particulière » pour l'occasion** afin de ne pas être l'exacte réplique d'un projet qui tourne déjà. **La créativité, la cohérence, la présence scénique et la qualité d'interprétation sont les éléments évalués en priorité.**

*CRITÈRES : le candidat doit être entouré d'au moins deux personnes (instrumentistes, chanteurs, beat boxers DJ etc). Cette prestation est l'aboutissement du projet artistique du candidat durant le cycle. Elle doit permettre de « révéler » :*

- *l'univers et la personnalité artistique du candidat*
- *une cohérence dans la démarche artistique et dans le programme choisi*
- *des qualités certaines de présence et d'interprétation*
- *un très bon niveau de pratique*
- *la maîtrise d'une ou plusieurs esthétiques « chanson », auxquelles le candidat se réfère à travers son projet artistique personnel*
- *une dimension créative et une capacité à s'approprier et à incarner un répertoire (qu'il s'agisse de créations ou de reprises).*

- Entretien de 15 mn avec le jury.

*CRITÈRES : cet entretien doit donner l'occasion au candidat :*

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif sur l'expérience vécue.*
- *de parler de son parcours, de son projet artistique et professionnel.*

**Une note sur 5 est attribuée par le jury puis ajoutée à celle de contrôle continu : le DEM est obtenu à partir de 6/10, sous réserve des validations éventuellement en cours.**

**CEM** (en présence du collège de profs et d'au moins une personnalité extérieure) : prestation de **30 mn** et entretien **de 15mn** dans un cadre interne ou externe à l'ENM (lieu partenaire ou lieu choisi par le candidat). Le choix de la formation sur scène et le choix du programme sont totalement libres. Les critères d'évaluation et la notation de la prestation et de l'entretien sont identiques à ceux du DEM, adaptés bien sûr, aux exigences d'une pratique amateur de bon niveau. Une note de contrôle continu sur 5 est également attribuée.

## **LES UV OPTIONNELLES\*\***

*(une UV au choix imposée pour la validation du DEM)*

### **UV DANSE :**

Intervenant : Marie Zénobie Harlay (infos et inscriptions : [mz.harlay@enm-villeurbanne.fr](mailto:mz.harlay@enm-villeurbanne.fr) consulter également le tableau ateliers, se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : pluridisciplinaire (comédiens, instrumentistes, chanteurs ...)

Volume horaire : 60h (soit 2h hebdo le lundi matin) + répétitions + représentations.

Objet : sensibilisation à la danse et acquisition d'outils corporels en opérant un lien avec sa propre pratique.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

### **UV MAO :**

Intervenants : Guillaume Dussably (Son et MAO Studio) et J.P. Caporossi (Son et MAO Live), en alternance (infos et inscriptions auprès de JP Caporossi)

Public : étudiants du département chanson (débutants et intermédiaires)

Volume horaire : de 12 à 15 séances d'1h30 le Mardi matin avec Guillaume Dussably, puis 3 séances de 3h avec JP Caporossi le Jeudi matin, Vendredi aprem et Samedi matin.

Du travail personnel sera demandé entre les séances de MAO studio.

Objet :

- les « bases du son », de la prise à la diffusion, en home studio et en live,
- les bases de la synthèse analogique,
- les bases du sampling,
- la gestion d'effets,
- l'utilisation d'un logiciel d'arrangement (midi et audio) tel que Logic pro.

A l'issue de cette passerelle, l'étudiant devra avoir acquis certaines bases et pouvoir utiliser l'outil « son et MAO » de manière autonome pour :

- la réalisation de maquettes simples,
- la mise en place de répétitions et de concerts pour petites formations et sur de petites jauges.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

### **UV THEATRE :**

Intervenant : Caroline Boisson (inscriptions auprès de la scolarité jusqu'à mi déc : se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : Comédiens, Etudiants en chant classique, en direction de chœur ou en chanson.

Volume horaire : pour 1 année, il s'agit de 8 RV de 3h le mardi de 9h30 à 12h30 entre février et avril puis 1 restitution au théâtre de l'Iris.

Objet : Travail corporel / Concentration / Respiration / Relaxation / Ecoute / Adresse / Présence au partenaire / Rapport à l'espace et au temps / Rythme / Engagement physique et concret / Emotions : leur identification et utilisation à travers le travail du Comédien / Improvisation / Application des éléments techniques au service de la construction dramatique, de l'invention et de la représentation.

Validation : participation assidue sur 2 années (soit 2x24h d'atelier en tout + les restitutions).

# LES SOIRÉES\*\*

## **. SOIRÉES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT en SAD, West Side ou hors les murs ATBC :**

Il y a 4 soirées par an de décembre à juin (2 en SAD, 1 en West Side, 1 hors les murs).

Vitrine du département, ces soirées sont des temps forts et se veulent refléter notre richesse et notre diversité !

La programmation est assurée par le collègue enseignant chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent.

## **. SOIRÉES CABARETS en SAD et West Side :**

Il y a 3 soirées par an de décembre à juin (2 en SAD et 1 en West Side).

Ces soirées sont articulées autour du travail des Auteurs Compositeurs Interprètes (ACI) du département, ponctué par d'autres propositions artistiques polyphoniques, théâtrales ou autres.

La programmation est assurée par le collègue enseignant chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent.

## **. SOIRÉE INTERNE en WS (**non ouverte aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**) :**

Il y a 1 soirée par an en décembre.

Cette soirée vise à la fois la convivialité, une première rencontre artistique entre élèves et le fait de pouvoir partager du « work in progress ». La programmation de cette soirée est assurée par le collègue enseignant chanson.

## **. SOIRÉES SCÈNES OUVERTES en WS (**non ouvertes aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**) :**

Il y a 3 soirées par an de janvier à juin.

Ces soirées visent également la convivialité, les rencontres artistiques et le fait de pouvoir partager du « work in progress » mais sont entièrement gérée par les élèves (organisation, inscriptions, technique, présentation etc.).

Il est doit être communiqué à JP Caporossi, 10 jours au plus tard avant la soirée, le nom d'un référent élèves pour l'organisation et de 2 référents élèves pour la technique (élèves ayant validé le module SON/MAO live du département ou pouvant justifier de compétences techniques et d'une connaissance du matériel en WS).

2 profs sont présents pour des questions de sécurité, conformément au règlement de l'école.

**. SOIRÉES PUBLIQUES DES COURS :** participation uniquement des élèves inscrits aux cours en question (soirée « Petite académie » ou soirée « Caravane » par exemple).

## **. ÉVÉNEMENTS OU SOIRÉES HORS LES MURS :**

Ces matinées ou soirées se déroulent chez nos partenaires (Agend'arts, Salle des Rancy, A Thou bout d'chant, Théâtre de l'Iris, Train Théâtre) :

- 1ères parties hors les murs : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène »,
- plateaux chansons ENM : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène »,
- concerts nomades (centres sociaux, écoles, MJC) : accessibles à toute personne ou groupe cooptés par un prof de l'ENM.

*\* Sous réserve de modifications en cours d'année*

*\*\* Planning précis communiqué à la rentrée*